



fête de
la Science ^{fr}

CULTURE
SCIENCE
PROVENCE-ALPES
CÔTE-D'AZUR

[APPEL A PARTICIPATION]

POUR LES ETABLISSEMENT SCOLAIRES

LA FÊTE DE LA SCIENCE
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DU 2 AU 12 OCTOBRE 2020



REGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

les petits
débrouillards

Coordination régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Association Les Petits Débrouillards PACA
51 avenue de Frais Vallon Bat A - 13013 Marseille
fetedelascience@recherche.gouv.fr
04 91 66 67 61 - 06 21 64 79 84

TABLE DES MATIERES

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?.....	2
POURQUOI PARTICIPER ?	2
SOUS QUELLE FORME ?.....	2
EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET.....	2
✓ Proposer un évènement au sein de votre établissement	2
✓ Prendre en charge un stand sur un Village des Sciences.....	3
EN TANT QUE VISITEUR	3
SUR QUELLE THEMATIQUE ?	3
COMMENT S'INSCRIRE EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET ?.....	4
IINSCRIPTION.....	4
OBTENIR LE LABEL « Fête de la Science »	4
UN SOUTIEN FINANCIER : les remboursements de frais.....	5
CALENDRIER 2020.....	5
LES DATES CLES.....	5
LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS	5
CONTACTS	6

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

La Fête de la Science est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société !

Pilotée depuis 29 ans par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, c'est un rendez-vous incontournable entre le grand public et les acteurs des sciences et des technologies. Au travers d'expérimentations, de débats et d'échanges, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

L'académie d'Aix-Marseille, l'Académie de Nice et la coordination régionale de la Fête de la science vous proposent de participer à sa prochaine édition, qui aura lieu du **2 au 12 octobre 2020** en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

POURQUOI PARTICIPER ?

Les raisons de participer à la Fête de la Science sont nombreuses et s'enrichissent chaque année grâce aux différents partenaires qui s'impliquent et s'investissent au fil des éditions :

- ✓ **Partager** le goût des sciences
- ✓ **Sensibiliser** le grand public aux avancées technologiques et leurs impacts sur notre vie quotidienne
- ✓ **Expliquer** la démarche scientifique et le travail de recherche
- ✓ **Intéresser** les jeunes aux disciplines et filières scientifiques et susciter des vocations
- ✓ **Contribuer** à la diffusion des savoirs
- ✓ **Favoriser** les débats autour des enjeux de société et mieux comprendre le monde qui nous entoure

SOUS QUELLE FORME ?

Prenez contact avec votre coordination pour échanger sur les projets existants et ressources à disposition (Cf. rubrique « Contact »).

EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET

- ✓ **Proposer un évènement au sein de votre établissement**

La Fête de la Science est l'occasion de créer un événement au sein de son établissement afin de **valoriser les sciences et les projets de classes** autour d'un temps fort festif. Cela peut prendre la forme d'animation par les élèves auprès de leurs camarades, l'intervention de chercheurs, spécialistes, intervenants, acteurs de la culture scientifique, lors de conférences, ateliers, spectacles ... Une action "interne" concernant uniquement les élèves de l'établissement peut être labellisée. Mais la Fête de la Science est aussi une opportunité pour accueillir des élèves d'autres écoles et établissements proches, notamment dans le cadre des liaisons Cm2/6e ou 3e/Seconde et même ponctuellement les parents d'élèves.

C'est également l'occasion de co-construire un projet pédagogique avec un scientifique ou un acteur du territoire (possibilité de mobiliser un parrain, une marraine scientifique) et de le valoriser au sein d'un lieu public proche de votre établissement (médiathèques, bibliothèques ou autre lieu public ouvert).

✓ Prendre en charge un stand sur un Village des Sciences

Dans le cadre de cette manifestation, plusieurs villages des sciences seront implantés dans la région : Aix-en-Provence, Antibes, Avignon, Berre l'Etang, Carpentras, Digne-les-Bains, Gardanne, La Seyne-sur-Mer, Manosque, Marseille, Nice, Sophia-Antipolis, Tallard, Technopôle de l'Arbois, Villefranche sur Mer, Villeneuve Loubet. Sur certains villages, un espace réservé aux projets scientifiques menés dans le cadre scolaire par les établissements du secteur vous permettra de **valoriser vos actions pédagogiques**. Cette initiative est ouverte aux écoles, collèges et lycées publics et privés de l'académie d'Aix Marseille et de l'académie de Nice.

EN TANT QUE VISITEUR

Il est possible pour les enseignants et élèves de visiter les villages des sciences et autres actions proposées (visite de laboratoires, d'entreprises, de lieux culturels) sur des journées dédiées aux scolaires. L'ensemble de la programmation à destination des scolaires sera diffusé dans un premier temps par les rectorats dans un pré-programme disponible le 24 juin. La programmation scolaire vous sera transmise dans sa version définitive le 31 août 2020, jour de la pré-rentrée, et sera accessible sur le site internet « www.fetedelascience.fr ». Les informations relatives aux modalités d'inscription seront précisées dans chaque événement au sein de la rubrique « outils d'inscription ». Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec la coordination de votre département (*Cf. rubrique « Contact »*).

SUR QUELLE THEMATIQUE ?

A un an des « 30 ans de la Fête de la Science en 2021 », l'édition 2020 au niveau national pointerait la question :

« Quelle relation entre l'Homme et la Nature ? »

Ce thème permettra au public de s'interroger sur son rapport à la Nature et son impact sur celle-ci, de lutter contre certaines idées reçues persistantes et d'interroger les sciences de façon transversale. Cette orientation nationale fait écho à des temps forts de l'actualité scientifique prévus cette année :

- L'ONU a proclamé l'année 2020 comme « Année internationale de la santé des végétaux »
- La France accueillera le Congrès de l'Union internationale pour la préservation de la Nature (IUCN 2020), le plus grand événement de conservation de la nature au monde, au Parc Chanot à Marseille, du 11 au 19 juin 2020
- L'année 2020 est également celle où l'Accord de Paris sur le changement climatique entrera officiellement en vigueur.

Des thématiques transversales sont également mises en avant afin de permettre d'éditorialiser la programmation et de valoriser les actions en terme de communication :

- ✓ **Sciences et changement climatique**¹
- ✓ **iNova'Science** - Culture technique, industrielle et innovation
- ✓ **Science au féminin** - Egalité femmes / hommes

N.B. : Ces thématiques ne sont cependant pas exclusives ni obligatoires et peuvent susciter divers angles d'approche (artistique, historique, technique, ...).

COMMENT S'INSCRIRE EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET ?

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les démarches à suivre (Cf. rubrique « Contact »).

IINSCRIPTION

NOUVEAU : Pour l'édition 2020, l'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via le **site national de la Fête de la Science** :

<https://contribuer.fetedelascience.fr/>

A savoir : les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir **le plus précisément possible** la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs.

**Attention, l'inscription des projets se fera jusqu'au 29 mai.
Au-delà de cette date aucun projet ne pourra être accepté.**

OBTENIR LE LABEL « Fête de la Science »

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le **22 juin 2020**. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination. Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. La dimension transversale et interdisciplinaire du projet, son contenu scientifique et les partenariats mis en jeu, son articulation avec les enseignements ainsi que la capacité de l'établissement à s'emparer de cette proposition pour construire des projets communs inter-niveaux, fédérant divers publics scolaires sur un même territoire, seront des éléments d'appréciation significatifs des projets déposés.

Le nombre de places étant limité pour certains villages, une sélection des candidatures pourra être mise en œuvre en cas de forte demande.

¹ En écho à la semaine du climat organisée par le Ministère de l'Education Nationale

UN SOUTIEN FINANCIER : les remboursements de frais

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier complémentaire peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet.

A noter que ce soutien permet de rembourser, tout ou partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

CALENDRIER 2020

LES DATES CLES

- ✓ **29 mai** : Date limite de soumission des projets (*aucun projet ne sera accepté au-delà de cette date*)
- ✓ **22 juin** : Comité de pilotage régional pour la labellisation des projets soumis
- ✓ **Début septembre** : Mise à disposition des outils de communication
- ✓ **2 au 12 octobre** : Fête de la Science
- ✓ **23 novembre** : Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et articles de presse illustrant la manifestation

LES REMBOURSEMENTS DE FRAIS

- ✓ **29 mai** : Date limite de réception des demandes de remboursement de frais
- ✓ **22 juin** : Commission d'attribution des remboursements de frais
- ✓ **23 novembre** : Date limite de réception des dossiers complets pour le versement des remboursements de frais

CONTACTS

Construction, inscription ou accompagnement de votre projet, pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec la coordination de votre département :



Coordination **régionale**
Tél. 06 21 64 79 84
fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr



Coordination **Alpes de Haute-Provence**
Fabien MARQUET
Tél. 04 92 76 69 69 / 06 16 83 07 99
f.marquet@centre-astro.fr



Coordination **Hautes-Alpes**
Aurélien RATEAU
Tél. 04 92 53 92 70 / 06 26 05 36 95
aurelien@gsa05.fr



Coordination **Alpes-Maritimes**
Anne-Sophie COLDEFY
Tél. 07 78 68 33 28
fetedelascience@univ-cotedazur.fr



Coordination **Bouches-du-Rhône**
Claire BESSIN
Tél. 06 21 64 79 84
c.bessin@debrouillonet.org



Coordination **Var**
Lénaïc FONDREVELLE
Tél. 04 94 67 51 97 / 06 21 24 08 25
fetedelasciencevar@gmail.com



Coordination **Vaucluse**
Isabelle HUAU
Tél. 06 18 62 25 22
isahuau@gmail.com